

ENTRE NOUS

www.boutignyprouais.fr



ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°75 / Janvier 2014

Mes chers administré(e)s,

Vous avez probablement remarqué que votre journal communal ne bénéficie plus de l'édito du maire depuis le mois de juillet dernier. Je souhaitais vous rappeler que cette situation est dictée par la date des prochaines élections municipales et par respect de l'article L5-1 du Code électoral qui précise que :

« Pendant les trois mois précédant le premier jour du mois d'une élection et jusqu'à la date du tour de scrutin où celle-ci est acquise, l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle est interdite ».

Néanmoins, c'est en porte-parole de mes collègues élu(e)s que je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014. Qu'elle vous apporte de nombreux moments de bonheur, de joie et de réussite. Qu'elle apporte aussi à toutes et à tous, un peu de douceur et qu'elle n'oublie pas de vous garder, ainsi que tous ceux que vous aimez, en bonne santé ...

Bien cordialement,
Votre maire, Mireille Eloy

UN PREMIER DÉFIBRILLATEUR INSTALLÉ à BOUTIGNY-PROUAIS ...

Le 19 novembre dernier, entourée de Monique Petit, Corine Le Roux, Evelyne Heulin, Fabrice Geffroy et Marc Ballesteros, j'ai reçu, en cadeau, des mains de Mr Hervé Le Chalony, Directeur territorial GrDF Région Centre accompagné de notre délégué Michel Laoufi, le premier défibrillateur à installer dans notre commune.

Pour une accessibilité totale à tous, il a été décidé que celui-ci serait installé SOUS ALARME à l'extérieur de la mairie 4 rue du Rosaire, au plus près des lieux fréquentés par le public, à savoir : l'école, la bibliothèque, la mairie ou encore l'église ...

Le Service Départemental de Secours et d'Incendie nous a fait savoir qu'il avait la possibilité de donner gratuitement une formation pour faciliter, en toute sérénité, l'utilisation de cet appareil y compris pour les enfants à partir de 10 ans.

Pour vous inscrire, un seul numéro, celui de la mairie : 02 37 43 00 43 aux heures d'ouverture au public. Vos coordonnées seront relevées pour nous permettre de vous adresser une invitation selon la disponibilité des sapeurs-pompiers.

Le Conseil Municipal remercie très sincèrement GrDF pour cette action de partenariat utile et sécuritaire, laquelle a permis de rappeler que 150 foyers de Boutigny-Prouais sont distribués en gaz naturel et que GrDF y exploite 12 km de réseau. Mr Le Chalony n'a d'ailleurs pas exclu la possibilité d'agrandir la distribution à la condition de lui fournir une demande d'étude de faisabilité précise avec les noms des hameaux et des personnes intéressées dans les prochains mois.



Aux nouveaux habitants de Boutigny-Prouais

Vous vous êtes installés dans notre commune en 2013 ?

Pour vous souhaiter la bienvenue, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à faire connaissance avec le Conseil Municipal de Boutigny-Prouais, les employé(e)s communaux, les responsables des associations de votre village, les Sapeurs Pompiers volontaires, le Corps Enseignant, le Prêtre de notre secteur ou encore les gendarmes rattachés à notre commune.

En votre honneur, une réception amicale est organisée le **VENDREDI 31 JANVIER 2014 à 19h00** dans la salle polyvalente de Boutigny, 18 rue des Potiers.
Nous vous y attendons...

Vous allez recevoir une invitation dans les 10 premiers jours de janvier. Si vous ne vous êtes pas encore fait connaître ou si vous n'avez pas encore reçu votre invitation, contactez le secrétariat de Mairie au 02 37 43 00 43.

Mireille Éloy



VIE COMMUNALE

LES BREVES DU CONSEIL

10 juillet 2013

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents :

- **La délibération pour création d'un poste d'agent d'entretien (2ème classe) et modification du tableau des effectifs** concernant le remplacement d'un agent mis en disponibilité pour convenances personnelles à raison de 18,58h hebdomadaires
- **La délibération de principe pour la notification de la dissolution du SYROM et l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de Garancières (SIED).** Notre commune serait acceptée au SIED, lequel rachèterait la déchetterie au Syrom.

23 octobre 2013

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents :

- **La décision modificative n° 2 sur le Budget Communal** (réalisation par les employés communaux de travaux en régie dans le cadre de la section d'investissement -prévision 12 000 €, la concordance du tableau de la dette entre la trésorerie et la commune et le rajout de 7 000 € pour acceptation du devis de travaux supplémentaires à destination de Monsieur le Préfet pour demande de dérogation sur le projet de PLU
- **La signature devis CBC – architecture et urbanisme pour réunions complémentaires PLU et constitution du dossier de dérogation à destination de Monsieur le Préfet** (5 635 € HT), compte tenu de notre non-appartenance à un SCOT et notre proximité d'une agglomération de plus de 15 000 habitants (CAP DREUX)
- **La signature devis pour la réfection des entrées des riverains de la rue de la dime à Rosay**
Profitant de la réhabilitation de cette voirie par la CCPH pour un coût de 135 000 €, la commune complètera cette prestation à hauteur de 18 898.40 € HT pour les travaux ci-dessus désignés
- **La signature de la convention avec l'APAVE pour la mission Contrôleur Technique de Construction, Hand**
Pour mener à bien les travaux de réhabilitation du logement à Prouais, l'avis technique d'un professionnel est indispensable. Montant de cette convention : 2 350 € HT
- **La délibération pour demande du FDAIC 2014 pour la réhabilitation de la bibliothèque**
Autorisation a été donnée de présenter un dossier au Conseil Général pour obtenir une subvention incluant matériaux, mobilier adapté au service à fournir aux usagers (étagères, bureau, bacs ...) et réfection de la toiture de ce bâtiment
- **La délibération pour la dissolution du SIVOM de Houdan.** Courrier de la Sous-Préfecture de Mantes : « Cette dissolution a été décidée suite à la mise en place du schéma départemental de coopération intercommunale dans les Yvelines afin de rationaliser les périmètres et constater alors que l'existence du SIVOM de Houdan ne se justifie plus. »
- **La délibération pour signature convention pour le spectacle de Noël.** Offert aux élèves de l'école élémentaire Etienne Prunier de Boutigny-Prouais. 2 représentations, le samedi 7 décembre : 1 400 € HT. Nom du spectacle : « Mission Père Noël ».
- **La délibération pour aide financière pour le séjour de ski des élèves de 6ème du collège de Houdan à Autrans dans l'Isère.** Objectif principal : « Mieux Vivre Ensemble ». La proposition de verser 50 % entre le coût et la participation demandée aux familles a été retenue : 20 €/enfant = 520 €
- **La délibération pour la création d'un poste en contrat d'avenir pour les services techniques** à hauteur de 35 heures hebdomadaires, pour surseoir à la modification de la méthode de désherbage et maintenir un état de propreté dans notre commune. Moyennant une formation sur le métier proposé, l'Etat soutient cette embauche financièrement à hauteur de 75 %
- **La délibération pour la signature de la convention de mise à disposition de l'ALSH par la CCPH à destination de la garderie communale** incluant notamment l'estimatif 2012 des dépenses de fonctionnement (électricité, eau, vérification électrique, fourniture petit équipement, autres matières et fournitures, entretien du bâtiment, téléphone, assurance) mais excluant le nettoyage effectué par nos agents. Coût estimé aux environs de 3 000 € TTC.

28 novembre 2013

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents :

- **La décision Modificative n°2 - Budget assainissement :** paiement de l'échéance de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte 2012 de 12 061,20€ et provision pour majorations de retard (retour tardif des informations de la part de la perception) d'un montant de 5 000€.
- **La délibération pour désignation des délégués titulaires et suppléants au SIED 2** délégués titulaires : Isabelle Petit et Mireille Eloy et 2 délégués suppléants : Evelyne Heulin et Stéphane Picard
- **La délibération pour signature de l'avenant n°1 du cabinet Ab'cis :** 26 novembre 2010, estimation du montant des travaux de la réhabilitation de nos 3 bâtiments communaux = 925 000 €, A l'ouverture des plis, montant porté à 1 293 228.25 € après négociations avec les entreprises. Prix de la maîtrise d'œuvre proportionnel au montant des travaux soit un avenant proposé par le Cabinet Ab'cis Architecture d'Oulins. C'est ainsi que le montant d'origine de 73 815 € HT proposé pour l'estimation de 925 000 € HT de travaux passe à 103 199.62 € HT pour tenir compte du nouveau montant des travaux.
- **La délibération pour signature des avenants avec la société DIAS construction** pour un montant total de 5 392.00 € HT correspondant à la réfection d'une partie du plancher de l'extension de la mairie (nécessaire puisque le bureau de contrôle aurait émis des réserves)
- **La délibération pour le choix du traiteur à l'occasion du repas des aînés du 22 janvier 2014 -** Monsieur Bulion de Tréon. Côte de veau aux cépes, écrasé de pommes de terre et tomate rôtie : 16,50€/personne
Tournedos de saumon à la crème d'étrilles fondue de poireaux et gratin de légumes : 17,50€/personne

Ont été adoptées à la majorité des membres présents :

- **La délibération pour notification de la délibération n°2013-38 du SYROM sur la répartition des déchetteries entre ses collectivités membres :** 1 abstention Monique Petit
- **La délibération pour signature de l'avenant n°1 de l'entreprise COLAS** devant l'obligation de traiter la situation de circulation et d'accès des personnes à mobilité réduite pour tous les travaux réalisés en ERP (établissement recevant du public). L'aménagement de la cour de la mairie coûtera 7 146.80 € HT à laquelle il convient de déduire l'aide obtenue de l'Etat à hauteur de 20 % : 1 contre Frédéric Benoist.



« Cette année, le Syndicat des Eaux de Villemieux a trois informations importantes à transmettre à ses abonnés de Prouais, Rosay et Beauchêne » :

1 - Nous avons déménagé : nos nouveaux locaux sont situés dans les hauts de Mormoulins, au 12 Allée de la scierie – 28 210 CHAUDON.

« Pourquoi partir ? » ... « Afin d'améliorer nos services ».

La situation géographique des nouveaux bâtiments administratifs et techniques nous permet de nous rapprocher de certaines communes qui étaient jusqu'alors éloignées.

Nous espérons votre visite prochainement dans nos nouveaux locaux.



2 - Nous avons un nouveau logiciel EAU : bien que nous ayons changé notre logiciel EAU, votre facture ne vient pas du tout de la Lyonnaise des Eaux comme beaucoup d'abonnés l'ont cru.

Le Syndicat des Eaux de Villemieux reste Votre Syndicat, à Votre service et à Votre écoute.

La Lyonnaise des Eaux a repris la compétence de la facturation de l'assainissement à la place de la Mairie de Villemieux sur Eure, c'est pourquoi vous recevez des factures à l'entête de ce fournisseur.

3 - Nous avons mis en place de nouveaux modes de paiement : après la mise en place du prélèvement mensuel, le prélèvement par échéance, la grande nouveauté vient surtout de la mise en place du système TIPI, les Titres Payables par Internet. Ce système permet à l'abonné de payer toutes ces factures en rapport au Syndicat des Eaux (facture d'eau potable, réalisation de branchement, mises en service, etc.) par internet.

Pour les abonnés intéressés par ces nouveaux modes de paiement, des informations complémentaires seront données par le secrétariat sur demande.

- Divers : Comme chaque année, le Syndicat des Eaux a eu une activité importante de travaux, notamment concernant une étude de diagnostic d'eau potable qui entre dans le cadre d'un groupement de commande mandaté par Dreux Agglomération, sous la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dont nous dépendons. Nous avons souhaité participer à ce groupement de commande afin de numériser l'ensemble des plans du Syndicat des Eaux sur l'intégralité de ses 5 communes, et d'en faire un état général, comprenant une étude de rendement des réseaux.

Cette année 17 fuites réparées, les travaux de sorties de 14 branchements existants et la réalisation de 15 branchements neufs.

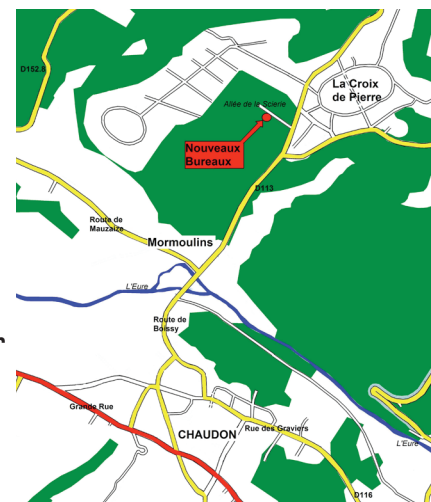
L'eau distribuée est conforme sur l'ensemble du réseau pour la potabilité de l'eau, avec un taux de Nitrates de 37-39 mg/L sur l'ensemble du réseau desservi par le Syndicat d'Exploitation des Pompages de Bois Ruffin, excepté le hameau de Cherville avec un taux de 30,9 mg/L desservi par la station de production d'eau potable de Vernouillet.

SYNDICAT DES EAUX DE VILLEMIEUX
12 ALLEE DE LA SCIERIE
MORMOULINS
28210 CHAUDON

Tél. 02 37 82 39 27
Fax 02 37 82 46 72
Mél. synd.eaux.villemieux@wanadoo.fr

Personnel Administratif : Mireille DIEU

Personnel Technique : Miguel CHALLE, Sylvain CHALLES, Guillaume GERARD, Cédric GUILLOSSOU et Florian THIERREE.



L'ensemble du personnel et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Le Président : Gérard TARDIEUX



VIE COMMUNALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 : ÉLECTRICES et ÉLECTEURS, CE QUI VA CHANGER ...

Le 1^{er} tour de ces élections aura lieu le **23 mars 2014**, le second le **30 mars 2014**.

En ce qui concerne notre commune dont la population est située entre 1 000 et 3 499 habitants, **le mode de scrutin change**.

C'est-à-dire que vos conseillers municipaux (au nombre de 19) ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus :

- **ni ajouter de noms,**
- **ni en retirer,**
- **le panachage n'est plus autorisé.**

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également plusieurs conseillers communautaires.

Au moment du vote, vous aurez comme avant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège du conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, par respect du code électoral **vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter**, quelle que soit la taille de la commune et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus, même si vous êtes parfaitement connus.

Pour résumer, les nouveautés sont les suivantes :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction de panachage, ni ratures, ni rajouts, par suite du changement de mode de scrutin
- Elections des conseillers communautaires
- Déclaration de candidature obligatoire

Des informations complémentaires vous seront fournies dans les quelques semaines qui suivent.

AU LYCEE JEAN MONNET ... NOS LYCÉENNES et nos LYCÉENS SE DISTINGUENT !

Le samedi matin 23 novembre dernier, avec beaucoup de fierté et de plaisir, j'ai été conviée par Madame le Proviseure du Lycée Jean Monnet de La Queue les Yvelines, à remettre les diplômes officiels « avec mention » aux élèves de notre commune ayant fait le déplacement au lycée.

C'est ainsi que Marjorie Geuffroy, très émue, a pris possession de son diplôme de Bac Professionnel, spécialité Commerce avec la mention Assez Bien,

Milène Hélix, tout aussi émue, son Bac Professionnel, Spécialité Commerce avec la mention Bien,

Et Julien Domingues, son diplôme de Bac Général, Spécialité Scientifique SVT, avec la mention Assez Bien.

Cette cérémonie revêt chaque année un air de fête puisqu'elle prévoit un moment musical, tout en récompensant le travail des élèves, souvent accompagné(e)s de leur famille.

Guillaume Pivin a obtenu son bac technologique, Spécialité Gestion Systèmes d'information, mention Assez bien,

Lauriane Salomon, son bac professionnel, spécialité commerce, mention Très Bien.

Tous nos compliments à ces lycéennes et lycéens méritant(e)s.

Mireille Eloy





VIE COMMUNALE

Le 11 novembre 2013 ... DEVOIR DE MÉMOIRE

Ce ne sont pas moins de 20 enfants et 55 adultes qui se sont déplacés ce matin du 11 novembre pour commémorer le 95ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Parti de la place de l'église, devant la mairie, précédé de la voiture municipale diffusant marches et chants patriotiques, le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Boutigny.

Après avoir rappelé le devoir de mémoire de chaque citoyen, Mme le Maire et son 3ème adjoint, Marc Ballesteros, se sont partagés la lecture du message de M. le Ministre, délégué aux anciens combattants.

Auparavant, Serge Maréchal, Président des Anciens Combattants a prononcé le discours de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre.

Deux gerbes ont été déposées. La première au Monument aux Morts de Prouais et la seconde au pied de celui de Boutigny. Une minute de silence a été observée en hommage aux soldats tués au combat devant chacun des monuments aux morts.

C'est sous la conduite de notre concitoyen Hans Monpontet que les enfants ont interprété la Marseillaise et l'Hymne Européen. Un diplôme reconnaissant leur intérêt civique leur a été remis, certaines ou certains les collectionnant, avec beaucoup de fierté, au fil des ans !

Le pot de l'Amitié attendait tous les participants à la salle polyvalente de Boutigny où chacun a pu admirer la magnifique exposition dressée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours à l'occasion de l'Action de Communication du 9 novembre, visant à recruter de nouveaux sapeurs-pompiers bénévoles.

Cette cérémonie a également permis de féliciter et de remettre à notre administrée, Madame Tirel, domiciliée dans notre hameau de Bouchemont, son diplôme du travail pour 40 années de bons et loyaux services auprès de son unique employeur, la Société Générale ; autrement dit une médaille du travail Grand Or.

Mission « Père Noël » ... en représentation devant les élèves de Boutigny-Prouais.

Pour les élèves scolarisés à l'Ecole Etienne Prunier de Boutigny-Prouais et pour la cinquième année consécutive, la commune a décidé d'inviter le Père Noël dans ses locaux.

« A tes Souhais Productions » a été retenue pour distraire les 183 petits et grands, de 3 ans à 10 ans. C'est donc ce samedi 7 décembre 2013 que les 4 comédiens de « Mission Père Noël » ont assuré le spectacle.

Accompagnés de leurs parents, les yeux brillants, toujours très curieux du spectacle qui allait leur être présenté, nos bambins ont immédiatement exprimé leur joie en participant largement à l'animation de la matinée ne laissant aucun doute sur le bon moment que la commune a voulu leur offrir. C'est le Père Noël de Boutigny-Prouais en personne qui les a conduits dans la salle polyvalente où un sachet de friandises et une boisson chaude leur a été servie pour finir en beauté cette matinée qui leur était entièrement consacrée !



Le vendredi 20 décembre ... le Père Noël était toujours à Boutigny-Prouais ...

et il a décidé de rendre visite à nos bambins de petite et moyenne section de maternelle. C'est entouré de leurs maîtresses, Nathalie Genermont et Christelle Pineau et des Assistantes Spécialisées des Ecoles Maternelles, Christel Méjanès et Evelyne Lelaidier, que les enfants ont, pour certaines et certains, timidement reçu(e)s ce Père Noël barbu, vêtu de son habit rouge, venu leur offrir quelques cadeaux sortis tout droit de sa hotte. Que du bonheur pour nos chérubins à côté du beau sapin garni de boules multicolores annonçant encore une autre visite du Père Noël dans quelques jours !



VIE ASSOCIATIVE



Les gagnants du 6ème CONCOURS PHOTOS 2013 et du QUIZZ sur BOUTIGNY-PROUAIS ...

Le samedi 5 octobre 2013, le Président de l'ASBP a remis les récompenses leur revenant aux heureux gagnants du concours photos mais aussi du jeu organisé sous forme de Quizz sur Boutigny-Prouais. Dans la catégorie "Photos"

• Murs, murets et clôtures	1er prix	Raymond Burger
	2ème prix	Jacqueline Surée
	3ème prix	Nicole Galerne
• Mains	1er prix	Charly Denniel
	2ème prix	Paulette Buisson
	3ème prix	Josiane Le Bras
• Illuminations	1er prix	Josiane Le Bras
	2ème prix	Marie-Angèle Schmitt
	3ème prix	Jacques Galley
• Sujet libre	1er prix	Hubert Schmitt
	2ème prix	Raymond Burger
	3ème prix	Josiane Le Bras



Pour le Quizz sur notre village, le Président Bernard Bénit a tenu à féliciter Monsieur Claude Chartier, Administré de la Musée qui a su montrer toute la connaissance qu'il avait de Boutigny-Prouais (les réponses vous sont données à l'intérieur de cet Entre Nous)

Bilan du premier trimestre pour l'ASC Boutigny/Prouais

En ce début de saison 2013/2014, le club a connu des mouvements avec le départ et l'arrivée de nombreux joueurs passant de 130 à 120 licenciés à fin novembre. Les catégories les plus touchées sont les jeunes de 13 à 14 ans et malheureusement nous n'avons plus d'équipe de 15 ans.

En ce qui concerne l'équipe Sénior, celle-ci a été renouvelée à + de 80%. Elle se compose à présent de 24 licenciés. Pour entraîner cette équipe, nous avons recruté un nouveau coach, Stéphane RONNE, assisté par Michel CARDIN et Christine BROUILLARD. Comme toute nouvelle équipe qui se construit, le démarrage est difficile, les résultats pour l'instant ne sont pas au niveau de nos espérances malgré les efforts de tous les joueurs chaque dimanche.



Travaux au stade

L'année 2013 aura été l'occasion pour le stade de Boutigny de faire « peau neuve ». Les travaux de rénovation ont débuté en février par la création du vestiaire arbitre puis le remplacement de tous les filets de buts, et enfin la mise en place des abris de touche. Je remercie tous les bénévoles et dirigeants de l'ASCBP qui sont venus travailler afin de permettre la pose de ces abris ainsi que la municipalité pour la mise à disposition des agents techniques de la mairie pour avoir coulé la dalle et scellé les abris.



Si vous voulez nous rejoindre en tant que joueurs et/ou dirigeants, n'hésitez pas à nous contacter Giovanni Gioia (Président) au 06-85-90-15-83 ou Philippe Hellégouarch (Secrétaire) au 06-75-47-60-14

Vous trouverez sur le site du club à l'adresse suivante : ascboutignyprouais.footeo.com, les jours et les horaires de chaque catégorie.

Giovanni GIOIA Président de l'ASCBP



VIE ASSOCIATIVE

Sainte Barbe 2013

Le Samedi 7 Décembre 2013, les Sapeurs Pompiers volontaires du Centre d'intervention de Boutigny Prouais fêtaient leur traditionnelle Sainte Barbe.

C'est à la salle des fêtes de Boutigny, cette année, que l'Amicale des Sapeurs Pompiers de notre commune a organisé sa soirée. Un apéritif, puis un repas auquel quelques invités furent conviés.

A cette occasion, le Chef du Centre d'Intervention, le Lieutenant Brégeon a rappelé la dangerosité du volontariat et du métier de sapeurs pompiers. Il a rendu un dernier hommage au Lieutenant Labetoulle, chef du Centre de Secours de Houdan qui décédait suite à ses blessures lors d'une intervention en service la semaine précédente. Tout au long de l'année, le Centre d'intervention de Boutigny intervient au côté des sapeurs d'Houdan. Il a rappelé également qu'au cours de l'année, pas moins de neuf sapeurs-pompiers au total perdaient la vie en service.

Le Lieutenant Brégeon a profité de cette soirée pour promouvoir deux sapeurs 2ème classe au grade de 1ère classe, ainsi les sapeurs Paulo Caldeira et Vincent Peluche recevaient chacun leur grade.

Ce fut également le moment de remettre à un autre sapeur, le 2ème classe Virgil Douine, ses diplômes de fin de formation initiale, ainsi que l'écusson, emblème du Département Incendie et Secours d'Eure-et-Loir, passant celui-ci au rang de titulaire. Cette remise fût faite par le Lieutenant Roberge, chef du Centre de Secours de Nogent le Roi.

En ce début de soirée, le Lieutenant Brégeon a fait savoir que l'action de communication organisée les 8 et 9 Novembre à Boutigny-Prouais avait été un réel succès. Au moment où nous organisons cette soirée de Sainte Barbe, 3 personnes ont signé un engagement. Elles seront envoyées en session de recrutement mi Janvier 2014. Il a confirmé également l'engagement de 2 jeunes, anciens Jeunes Sapeurs Pompiers au Centre de Secours de Nogent-le-Roi. C'est ainsi que Laura et Baptiste Douine intégreront officiellement l'équipe à partir du 12 Décembre 2013. L'Amicale et l'ensemble de ses membres souhaitent la bienvenue à ces 2 nouveaux sapeurs mais aussi à leurs futur(e)s collègues.

Au cours de cette soirée, nous avons pu déguster un excellent repas mis en œuvre par Joël Peluche, lui aussi sapeur pompier à Boutigny, et la soirée a été animée musicalement par le 1ère Classe Vincent Peluche.



De gauche à droite : Lieutenant Roberge, Lieutenant Brégeon, les sapeurs Paulo Caldeira, Vincent Peluche, Jacky Girard, Virgil Douine, Laura Douine, Baptiste Douine, Sébastien Basque

Nous remercions vivement l'ensemble des personnes qui se sont jointes à nous, nos amis(es), nos familles, nos compagnons et compagnes et les élu(e)s de la commune qui nous font le plaisir de fêter cette Sainte Barbe chaque année dans la joie et la bonne humeur.

Vos sapeurs pompiers profitent de cette occasion pour vous informer qu'ils procèdent actuellement à leur tournée de calendriers. Ils seront dans vos villages jusqu'à la fin du mois.



LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS

D'une jolie rencontre en juin dernier, loin d'être RIDICULE mais surtout PRECIEUSE, est née une nouvelle association permettant à quelques belles âmes de s'initier en toute simplicité aux joies de la scène théâtrale sous le regard bienveillant et avisé de Léa, comédienne professionnelle. C'est ainsi que depuis le mois d'octobre, tous les mardis soirs quelques adultes (6 dames et 1 monsieur) se réunissent pour partager des moments hauts en couleurs, en émotions mais aussi en rires !! Il est encore temps de rejoindre cette joyeuse troupe si le cœur vous en dit ! Vous ne le regretterez sûrement pas !!!

Tous les mardis soirs, de 20h à 21h30 – salle des fêtes de Boutigny.

Contact : Isa LEGER 06.86.92.42.12
ou ateliertheatreboutigny@gmail.com



VACANCES DE FEVRIER

Les Escapades de Boutigny Prouais

proposent un

ATELIER THEATRE POUR LES ADOS

DE 13 à 17 ans

Les 18, 19, 20 février 2014

De 13h à 17h

Salle des Fêtes de Boutigny (28)

Atelier animé par
Léa, comédienne professionnelle

50 euros (pour les 3 après-midi)

Renseignements :
ateliertheatreboutigny@gmail.com
Ou 06.86.92.42.12

MARIAGES

• 28 septembre 2013
Anthony LE QUEMENER et Emna DRISSI

Beaucoup de bonheur
à nos nouveaux mariés



DÉCÈS

• Jacques BESNARD
décédé le 9 novembre 2013

• Jean-Louis AUTIÉ
décédé le 15 novembre 2013

• Sébastien JESSEL
décédé le 6 décembre 2013

NAISSANCES



• 16 septembre 2013
Mathilde SEGUREL

• 23 septembre 2013
Alicia LECHAT

• 5 Octobre 2013
Lilwenn RIO

• 2 décembre 2013
William CARTIER

• 12 décembre 2013
Lucie BOUTTEFORT

Bienvenue à ces charmants bambins,
Félicitations aux heureux parents

NOS ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETES DE CHASSE

à Boutigny 02 37 65 16 75
à Prouais 02 37 43 24 33

ASPIC

06 62 93 68 75

ATELIERS MUSICAUX

info@ateliersmusicaux.fr - tél 06 74 71 61 11

CLUB DE L'AMITIE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS 06 11 14 14 65

www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE BOUTIGNY

comite.fete.boutigny@free.fr

COMITE DES FETES DE PROUAIS

06 34 87 49 38

A.S.C.B.P. Football - 06 85 90 15 83

TIR "LA FRATERNELLE" - 06 74 52 39 79

MESSAMBIA - Zumba Fitness

messambia@hotmail.fr - 06 61 77 85 49

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS

Contact : Isa LEGER 06.86.92.42.12
ou ateliertheatreboutigny@gmail.com



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans
à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

FICHE PRATIQUE

En ce qui concerne la **collecte de vos déchets ménagers** de Boutigny-Prouais,
Rendez vous sur le site internet
www.sieed.fr



Les horaires d'ouverture au public de la
Bibliothèque Municipale sont les suivants

Le mercredi de 14h00 à 16h00,

Le samedi de 16h00 à 18h00

Contact aux heures d'ouverture : 02 37 43 05 14

e.mail : bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr

APPEL AUX BÉNÉVOLES :

Venez rejoindre l'équipe actuelle, nous avons besoin de vous !

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale à BOUTIGNY
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Gardes de médecin : composez le 15 / Gendarmerie : composez le 17

/// BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.boutignyprouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jonathan Godard - Relecture : Josette Joyeux

Maquette : Jonathan GODARD - Impression : Astuce - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.